



Grand Orb

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LANGUEDOC

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du lundi 20 décembre 2021

A 09 h 30 – à Bédarieux

L'an deux mille vingt et un, le vingt décembre, à neuf heures trente minutes,

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle La Tuilerie, à BEDARIEUX, sous la présidence de Monsieur Pierre MATHIEU.

Présents : **Louis-Henri ALIX** (Délégué titulaire de Dio et Valquières), **Francis BARSSE** (Délégué titulaire Bédarieux), **Jacques BENAZECH** (Délégué titulaire de Bédarieux), **Christian BIES** (Délégué titulaire du Pradal), **Jean-Claude BOLTZ** (Délégué titulaire de Saint Génies de Varensal), **Alain BOZON** (Délégué titulaire de Pézènes les Mines), **Jean-Pierre CALAS** (Délégué titulaire Bédarieux), **Yvan CASSILI** (Délégué titulaire du Bousquet d'Orb), **Serge CASTAN** (Délégué titulaire d'Avène), **Brigitte CERDAN-TRALLERO** (Déléguée titulaire Bédarieux), **Mariette COMBES** (Déléguée titulaire de Graissessac), **Bernard COSTE** (Délégué titulaire de Camplong), **Guillaume DALERY** (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains), **Ghislaine DHUIME** (Déléguée suppléante de Joncels), **Jean Luc FALIP** (Délégué titulaire de Saint Gervais sur Mare), **Marie-Line GERONIMO** (Déléguée titulaire de Combes), **Michel GRANIER** (Délégué titulaire des Aires), **Jean-Philippe GROSSE** (Délégué titulaire de Bédarieux), **Bernadette GUIRAUD** (Déléguée titulaire du Poujol sur Orb), **Jean-Louis LAFAURIE** (Délégué titulaire d'Hérépian), **Jean-Luc LANNEAU** (Délégué suppléant du Bousquet d'Orb), **Grégory MAHIEU** (Délégué titulaire de Bédarieux), **Christian MAS** (Délégué titulaire de Lunas), **Henri MATHIEU** (Délégué titulaire de Saint Etienne d'Estrechoux), **Pierre MATHIEU** (Délégué titulaire de Bédarieux), **Marie PUNA** (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains), **Magali ROQUES** (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains), **Olivier ROUBICHON-OURADOU** (Délégué titulaire de Villemagne l'Argentière), **Bernard SALLETES** (Délégué titulaire de La Tour sur Orb), **Caroline SALVIGNOL** (Déléguée titulaire Bédarieux), **Sylvie TOLUAFÉ** (Déléguée titulaire de Carlencas et Levas), **Magalie TOUET** (Déléguée titulaire de Bédarieux), **Bernard VINCHES** (Délégué titulaire de Taussac la Billière).

Procurations : **Martine BLASCO** (Déléguée titulaire du Bousquet d'Orb) à Yvan CASSILI, **Evelyne CARRETIER** (Déléguée titulaire Bédarieux) à Brigitte CERDAN-TRALLERO, **Régis JALABERT** (Délégué titulaire de Saint Gervais sur Mare) à Jean-Luc FALIP, **Maxence LACOUCHE** (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains) à Guillaume DAELRY, **Florence MECHE** (Déléguée titulaire de Lamalou Les Bains) à Marie PUNA, **Christine PUGALAN** (Déléguée titulaire d'Hérépian) à Jean-Louis LAFAURIE, **Yves ROBIN** (Délégué titulaire du Poujol sur Orb) à Bernadette GUIRAUD, **Jean-Paul SCARAMOZZINO** (Délégué titulaire d'Hérépian) à Jean-Louis LAFAURIE, **Fabien SOULAGE** (Délégué titulaire de Ceilhes et Rocozels) à Pierre MATHIEU, **Marie-Ange TREMOLIERES** (Déléguée titulaire de Bédarieux) à Magalie TOUET.

Excusés : **Thierry BALDACCHINO** (Délégué titulaire de Lamalou Les Bains), **Françoise CUBELLS-BOUSQUET** (Déléguée titulaire Bédarieux), **Dimitri ESTIMBRE** (Délégué titulaire de Bédarieux), **Arlette FABRE** (Déléguée titulaire de La Tour sur Orb), **Michel VELLAS** (Délégué titulaire de Brenas).

Nombre de délégués en exercice : 48

Présents : 33

Votants : 43

Membres en exercice : 48

Présents : 33

Absent : 5

Absents excusés avec procuration : 10

Monsieur le Président accueille l'ensemble du Conseil Communautaire.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance.

A la majorité des suffrages, Magalie TOUET est élue secrétaire, fonction qu'elle a acceptée.

Monsieur le Président introduit la séance de ce Conseil Communautaire qui porte sur l'approbation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), question reportée lors du précédent Conseil Communautaire.

Il accueille Corinne ROGER, directrice du Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV), qui présentera les enjeux du CRTE et répondra aux questions. Il excuse Jean ARCAS, Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, retenu par d'autres obligations.

Il informe que le lendemain du Conseil Communautaire du 08 décembre, avec Jean-Louis LAFAURIE et Aurélien MANENC, ils se sont rendus au Comité Syndical du PHLV en présence de son Président et des Présidents des autres intercommunalités. A l'issue de ce Comité Syndical, ils ont été rejoints par M. le Sous-Préfet de Béziers qui a modifié son agenda afin de venir à leur rencontre. Ils ont ainsi pu demander une meilleure prise en compte des spécificités de notre territoire notamment sur le thermalisme, l'économie, le tourisme et la formation professionnelle.

M. le Sous-Préfet de Béziers a expliqué que le CRTE est un document cadre de contractualisation des politiques publiques dont l'ouverture permet de ne pas bloquer les projets de territoire des collectivités.

Il ajoute que le CRTE a été signé le 10 décembre par les Communautés des Avants Monts, du Minervois au Caroux et de Sud Hérault ainsi que par le PHLV. Seul Grand Orb n'est pas signataire.

Il propose donc ce jour à la délibération ce CRTE afin de signer un document uniforme contractuel avec l'Etat avant la fin de l'année. Cela est essentiel pour répondre aux engagements de l'Etat et ne pas bloquer les financements des projets communaux et intercommunaux.

Dans un souci de cohésion, un avenant sera proposé à un prochain Conseil Communautaire afin de prendre en compte les spécificités de notre territoire. Cet avenant devra être délibéré par les trois autres intercommunalités signataires.

Il laisse la parole à Corinne ROGER afin de présenter les contours du CRTE et les enjeux pour le territoire.

Question n° 1

Objet : Approbation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique sur le territoire du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'Etat, dans le cadre d'un projet de territoire.

Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales.

L'Etat a retenu le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles comme périmètre de contractualisation.

Le CRTE ci-annexé décline par orientation stratégique, des objectifs opérationnels pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Ce contrat est établi en partenariat avec les Communautés de Communes Sud Hérault, Grand Orb, Les Avants Monts, et Du Minervois au Caroux, signataires du CRTE.

Vu la délibération du 23 juin 2021 du conseil communautaire approuvant le protocole d'intention pour un Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'approuver le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2021-2026 ci-annexé

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- APPROUVE le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) 2021-2026 ci-annexé

Votes POUR : 43

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Guillaume DALERY informe que le GRETA dispense une formation d'agent thermal du 17 janvier 2022 au 26 mars 2022. C'est une formation en alternance et rémunérée aux centres thermaux de Lamalou les Bains et d'Avène en partenariat avec la Fédération Thermale d'Occitanie, les établissements thermaux, l'OPCO Santé, le Greta Hérault Ouest, la Région Occitanie et Pôle emploi.

Il reste 4 places à pourvoir sur 8 proposées.

Pour plus d'information sur cette formation, deux réunions sont organisées en présence des exploitants thermaux, du GRETA Hérault Ouest et de la Fédération Thermale d'Occitanie :

- Jeudi 06 janvier de 09h à 11h
- Lundi 10 janvier de 14h à 16h

Au Greta, Lycée Fernand Léger, 72 route de Clermont, 34600 BÉDARIEUX

Téléphone 04 67 95 16 46 / 04 67 97 95 44

LEVEE DE SEANCE A 10 H 30